

HAUTS-DE-FRANCE
DUISANS (PAS-DE-CALAIS)
Rue du Château

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 279
Arrêté N° 17/024/DIAG
Code Patriarche : 158390



Responsable d'opération
Jérôme MANIEZ

Rédaction
Jérôme MANIEZ
Isabelle LOUISO, Laurent WILKET

Juillet 2017

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Fiche signalétique	7
Liste des intervenants	8
Entités archéologiques	9
Notice scientifique	10
Arrêté de prescription	11
Courrier d'attribution	16
Projet d'intervention	17
Arrêté de désignation	20
Documents cartographiques	22
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	25
1. État des connaissances	27
1.1 Le projet d'aménagement	27
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	27
1.3 Contextes historique et archéologique	31
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	33
2.1 Les contraintes environnementales	33
2.2 Méthodologie	33
3. Description archéologique	35
4. Conclusion	38
5. Bibliographie	39
6. Table des figures	40
Section 3 : Les inventaires	41
1. Inventaire des unités d'enregistrement	42
2. Inventaire du mobilier	44
3. Inventaire de la documentation	45

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site.....	7
L'opération archéologique	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs	8
Intervenants scientifiques.....	8
Intervenants techniques	8
Entités archéologiques	9
Notice scientifique	10
Documents cartographiques	22
Fig. 1, localisation régionale de la commune, <i>L. Wilket - DA, CD 62.</i>	22
Fig. 2, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), <i>L. Wilket - DA, CD 62.</i>	22
Fig. 3, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), <i>L. Wilket - DA, CD 62.</i>	23
Fig. 4, localisation du site sur le cadastre, <i>L. Wilket - DA, CD 62.</i>	23

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Nord/Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais
Commune : Duisans
Lieu-dit ou adresse : Rue du Château
N° INSEE : 62 279
Cadastre année : 2014 **Section :** OA **Parcelle(s) :** 445, 446, 877, 924, 925
Coord. Lambert 93 **X :** 677180, **Y :** 7023500 **altitude :** 66 m NGF
Propriétaire du terrain : Arnaud LAMPIN
Maître d'ouvrage des travaux : Arnaud LAMPIN
Protection juridique :

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 17/024/DIAG **daté du :** 15/02/2017
Arrêté de désignation n°: 17/024/DIAG/DESIGNATION **daté du :** 30/06/2017
Titulaire : Jérôme MANIEZ
Organisme de rattachement : Centre départemental d'Archéologie
Raison de l'urgence : création de logements
Dates d'intervention sur le terrain : 05/07/2017 et 06/07/2017
Surface du projet : 17696 m²
Surface/diagnostiquée : 2094 m² (11,8 %)

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 0,30 m
Épaisseur de la stratification : aucune
Densité : faible
Extension supposée du site : aucune
Problématique de la recherche :
Nature des vestiges par périodes : dépotoirs Première Guerre mondiale
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Direction de l'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service Régional de l'Archéologie : Luc VALLIN Conservateur en chef du patrimoine,
Centre départemental d'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Attachée de Conservation ; Jean Michel WILLOT, Conservateur ; Jérôme MANIEZ, Archéologue départemental, responsable d'opération

Intervenants techniques

Centre départemental d'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Jérôme MANIEZ : responsable d'opération

Isabelle LOUISO : technicienne

Laurent WILKET : topographie

Rapport :

Jérôme Maniez : responsable d'opération

Isabelle LOUISO : technicienne

Laurent WILKET : topographie

Sophie FRANÇOIS : relecture

Martine CARPENTIER : relecture

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie : Luc VALLIN Conservateur en chef du patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Directrice, Jean Michel WILLOT, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : Arnaud LAMPIN

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/1

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☒ Époque contemporaine
 - ☒ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|--|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alimentaire |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métallurgique |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☐ Voirie | |
| ☐ Hydraulique | |
| ☐ Habitat rural | |
| ☐ Villa | |
| ☐ Bâtiment agricole | |
| ☐ Structure agraire | |
| ☐ Urbanisme | |
| ☐ Maison | |
| ☐ Structure urbaine | |
| ☐ Foyer | |
| ☐ Fosse | |
| ☐ Sépulture | |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☒ Faune
- ☐ Flore
- ☒ Objet métallique
- ☒ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☒ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☒ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le projet de création de logements, rue du Château à Duisans a conduit le Service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic sur la totalité du projet. Cette opération a été menée les 5 et 6 juillet 2017 par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la direction de Jérôme Maniez. Le diagnostic a permis de mettre au jour des fosses dépotoirs liées à l'occupation de la ferme par les britanniques durant la Première Guerre mondiale.

Arrêté n°2017-024
Prescription de diagnostic archéologique



REÇU LE

17 FEV. 2017

PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE Direction de l'Archéologie

**Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 3 février 2017 et paru au recueil des actes administratifs numéro n°36 en date du 6 février 2017, accordant délégation de signature à Monsieur Christian DOUALE, directeur du pôle Patrimoines et Architecture ;

Considérant que des travaux sont envisagés sur les terrains sis à :

Duisans (Pas-de-Calais), rue du Château,
parcelles OA 445, 446, 877, 924, 925,

travaux faisant l'objet d'une demande de permis d'aménager (PA 0622791600002) déposée à la mairie de Duisans le 22/12/2016 par :

Monsieur Arnaud Lampin
9, rue d'Agnez
62144 Haute-Avesnes,

demande reçue au service régional de l'archéologie le 01/02/2017 et référencée sous le n° 170088 ;

Considérant que, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, car ils sont situés dans un secteur avec une forte potentialité archéologique (présence sur le territoire de la commune d'une occupation médiévale à proximité, en bordure du ruisseau du Gy, et d'une occupation gallo-romaine sur le plateau avoisinant) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 : caractéristiques

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux considérés, sis à Duisans (Pas-de-Calais), rue du Château, parcelles OA 445, 446, 877, 924, 925.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : désignation de l'opérateur d'archéologie préventive

Conformément aux articles R.523-24 à 29 du code du patrimoine, le diagnostic peut être réalisé par la Direction de l'Archéologie du département du Pas-de-Calais. Ce service doit notifier la date de réception du présent arrêté par courriel aux adresses suivantes : luc.vallin@culture.gouv.fr, frederique.lefevre@culture.gouv.fr. Dans la négative ou à défaut de réponse dans ce délai, le diagnostic sera réalisé par l'institut national de recherches archéologiques préventives. Le préfet de région notifiera l'attribution du diagnostic à l'opérateur et informera l'aménageur.

Article 3 : conditions de réalisation

Le diagnostic sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'opérateur chargé du diagnostic, sur la base des prescriptions détaillées aux articles suivants.

Les conditions de sa réalisation seront définies contractuellement, en application de l'article R.523-31 du code du patrimoine.

Article 4 : emprise

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic portera sur l'ensemble de la surface du terrain assiette du projet. En effet, l'ensemble du terrain peut faire l'objet de travaux affectant le sol et par conséquent susceptibles de porter atteinte aux vestiges archéologiques éventuellement présents. L'emprise du diagnostic s'inscrit notamment dans la perspective d'éventuelles prescriptions postérieures au diagnostic de modification de projet, en application de l'article R.523-15 du code du patrimoine susvisé. En effet, la nature et la localisation des vestiges archéologiques repérés peuvent parfois conduire à modifier ou déplacer des aménagements ou constructions projetés. Il importe dans ce cas que les résultats du diagnostic puissent aider l'aménageur à trouver, sur son terrain, un emplacement compatible avec la préservation du patrimoine archéologique.

Article 5 : superficie

Les investigations porteront sur une superficie d'environ 17696 m².

Article 6 : objectifs

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, dépassant le simple constat de présence ou absence de site.

Il doit notamment livrer les informations nécessaires pour statuer sur les suites à donner et permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

Arrêté n°2017-024
Prescription de diagnostic archéologique

Le diagnostic doit permettre d'évaluer les vestiges archéologiques :

- leur profondeur d'enfouissement,
- leur contexte environnemental,
- leur nature,
- leur extension,
- leur état de conservation,
- leur puissance stratigraphique,
- leur chronologie.

Le projet de diagnostic présenté par l'opérateur d'archéologie préventive précisera :

- la durée de l'opération ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques mis en oeuvre ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toutes propositions de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs fixés.

Article 7 : principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées continues à la pelle mécanique, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétroaction, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur d'au moins 1,8 m. Les tranchées seront réparties de manière régulière sur la totalité de l'emprise à évaluer et la surface décapée représentera au moins 10% de sa superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. Elles auront une taille suffisante pour permettre une vision en plan et en coupe représentative et porteront la surface ouverte dans les secteurs sensibles à environ 12 à 15%.

Les structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen de la fouille, au moins partielle, d'un nombre significatif d'entre elles. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques précis et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Article 8 : contrôle scientifique et technique de l'Etat

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier de l'état d'avancement de l'opération.

Dans les jours précédant la réalisation du diagnostic, il prendra contact (par téléphone ou courriel) avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour lui indiquer la date exacte de son intervention.

Toute découverte de vestiges sera signalée immédiatement par un appel téléphonique au conservateur régional de l'archéologie ou à l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier.

Article 9 : mesures de conservation préventive

Les mesures appropriées seront prises pour assurer la bonne conservation des structures mises au jour, face aux intempéries ou au vandalisme.

Afin d'assurer la bonne conservation des vestiges, les sondages seront remblayés à l'issue de l'intervention. Ce remblaiement pourra se limiter aux secteurs ayant livré des vestiges archéologiques significatifs.

Le remblaiement n'interviendra qu'après accord du conservateur régional de l'archéologie.

Article 10 : rapport

A l'issue du diagnostic, le rapport établi par le responsable scientifique de l'opération sera transmis par l'opérateur d'archéologie préventive, au préfet de région en huit exemplaires, dont un non broché. Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, à savoir :

- les données administratives,
- les informations techniques sur l'opération (composition de l'équipe et nombre de jours),
- un rappel du contexte historique et archéologique (éventuellement recherche archivistique),
- une présentation complète des observations archéologiques, abondamment illustrée par des relevés et plans (à une échelle lisible), ainsi que par des photographies,
- une synthèse des résultats scientifiques, avec une mise en perspective locale et régionale,
- les études du mobilier et des restes naturels par des spécialistes,
- un inventaire du mobilier précisant le ou les propriétaires du terrain lors de l'intervention archéologique.

L'épaisseur du décapage et la cote d'apparition des vestiges devront être très précisément indiquées.

Une version numérique, identique à la version papier, sera également établie et devra respecter les standards et les normes définis dans le cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information publics.

L'ensemble des textes et illustrations sera fourni sur cédérom compatible Mac/PC, au format PDF (Adobe Acrobat), numérisé en haute qualité (qualité « presse »). Sur le cédérom, on trouvera également les données informatisées d'enregistrement (structures, inventaires mobiliers, topographie...) au format :

- tabulé pour les listes et inventaires,
- RTF pour les textes,
- JPEG ou TIFF pour les images et photos numérisées, en format natif du logiciel utilisé,
- pour les fichiers de dessin vectoriel : au format natif du logiciel utilisé et au format PDF vectoriel.

Article 11 : notice scientifique

La notice scientifique, accompagnée de plans et photographies, destinée à une diffusion rapide dans *Archéologie de la France Info* et dans le *Bilan scientifique régional* sera transmise sous forme numérique.

Article 12 : le responsable scientifique de l'opération

En application de l'article R.523-23 du code du patrimoine susvisé, le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : archéologue généraliste.

Préalablement à l'intervention de terrain, le responsable scientifique de l'opération consultera le dossier d'aménagement, les informations de la carte archéologique, afin de bien appréhender le contexte archéologique.

Arrêté n°2017-024
Prescription de diagnostic archéologique

A cette occasion, il prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour définir les modalités de l'intervention.

Il complétera les documents administratifs nécessaires à l'établissement de son arrêté de désignation comme responsable scientifique d'opération.

Article 13 : mobilier archéologique

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire, le classement, le conditionnement de ce mobilier seront réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques et conformément au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

L'inventaire de ce mobilier sera établi par parcelle, avec l'indication du nom du ou des propriétaires au moment de la découverte du mobilier. Il sera transmis avec le rapport de diagnostic, sous forme informatique, et communiqué par le préfet de région au(x) propriétaire(s) du (ou des) terrain(s) qui pourra(ont) faire valoir leurs droits dans un délai d'un an à compter de la réception de l'inventaire, conformément à l'article 523-67 du code du patrimoine.

Article 14 : exécution de l'arrêté

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Arnaud Lampin, à la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois, à la direction de l'archéologie du Département du Pas-de-Calais, et à l'INRAP.

En application de l'article R.523-17 du code du patrimoine susvisé, l'autorisation d'urbanisme ou autre autorisation d'aménagement liée aux travaux envisagés ci-dessus considérés et délivrée par l'autorité compétente devra mentionner que l'exécution des prescriptions archéologiques est un préalable à la réalisation des travaux.

Le service instructeur transmettra une copie de cette autorisation au Service régional de l'archéologie.

Fait à Lille le

15 FEV. 2017

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
pour le directeur régional des affaires culturelles,
le directeur du pôle Patrimoines et Architecture



Christian DOUALE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
16 MARS 2017
ARRIVEE



PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles
Hauts-de-France
Site de Lille
Service régional de l'Archéologie

Lille, le 13 mars 2017.

Nos réf : SRA 17024

Affaire suivie par: Luc Vallin

Tél. : 03 28 36 78 53

Courriel : luc.vallin@culture.gouv.fr

Direction de l'archéologie
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 09

Objet :Duisans (Pas-de-Calais) Rue du Château
parcelles OA 445, 446, 877, 924, 925 - permis d'aménager PA 0622791600002

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

Monsieur, Madame,

En application de l'article R 523-29 du code du patrimoine, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le diagnostic archéologique prescrit par arrêté préfectoral n° 17024 sur le terrain cité en objet sera réalisé par :

la Direction de l'archéologie
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 09

Il vous appartient de prendre directement contact avec l'opérateur désigné pour définir les modalités techniques et le calendrier du diagnostic, au moyen d'une convention. Cette convention vous sera transmise par l'opérateur dans un délai de deux mois maximum après l'approbation du projet d'intervention par le préfet (délai de un mois maximum).

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, à l'assurance de ma considération.

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles
Le conservateur régional de l'archéologie,

Le conservateur régional de l'archéologie
SIOUVAH
Par obligation,
Jean-Luc Collart

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Direction de l'Archéologie
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9
Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18
archeologie@pasdecalais.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	17/024/DIAG
	Date de prescription	15/02/2017
	Date de notification	15/02/2017
	Date d'attribution	13/03/2017
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Duisans
	Localisation	Rue du Château 62161 DUISANS
	Références cadastrales	OA 445, 446, 877, 924, 925
	Surface à traiter	17 696 m²
	Nature du projet	Création d'un lotissement de 27 parcelles
Aménageur	Nom ou raison sociale	Monsieur Arnaud LAMPIN
	Adresse	9, rue d'Agnez 62144 HAUTE-AVESNES
	Représentant légal	Monsieur Arnaud LAMPIN
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Luc Vallin

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 17/024/DIAG du 15/02/2017 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.

Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Aucune contrainte est à signaler pour cette opération.

4. VESTIGES ATTENDUS

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait même de l'importance de la surface considérée. Plusieurs gisements ont été repérés dans les environs proches.

Une fosse et un fossé, datés de la transition entre la fin du Hallstatt et le début de La Tène (situles, coupes à carène basse et coupes à bord ourlé, Delmaire 1994), ont été repérés lors de la construction de la rocade d'Arras. Vers Wagnonlieu, un établissement à enclos emboîtés a été identifié par photographie aérienne. A proximité, des fondations gallo-romaines et une tombe à incinération en pierres, contenant des cruches avec les cendres et des vases datés du II^e siècle sont également mentionnées (Delmaire 1994).

La fouille menée en 1998 au « Bois d'Hattécourt », sur le projet de la rocade ouest d'Arras a mis en évidence un habitat de La Tène moyenne et une nécropole du Bas Empire (Jacques et Gaillard 1998).

La commune actuelle se situe dans l'antique cité des Atrébates à 3 km du chef-lieu de cité Nemetacum. Aux Hauts Blancs Monts, à cheval sur Arras et Duisans, une grande villa a été repérée par photographie aérienne. Au sud de la commune de Duisans, un vaste site culturel a été mis au jour par prospections aérienne et pédestre. Il est bordé par un habitat daté par le mobilier de la fin de La Tène et du début de l'Empire.

Confirmant les prospections aériennes, une fouille menée sur le lieu-dit « La Cité » à proximité ouest de l'emprise a livré un ensemble de fosses et silos de La Tène I, ainsi qu'une nécropole de 25 sépultures dont la période d'activité s'échelonne de La Tène finale au I^{er} siècle de notre ère (Jacques et al. 1996). Une structure néolithique a également été identifiée. Une datation radiocarbone (2655-2400 BC) a été effectuée sur un tronc d'arbre ancré dans une fosse ovoïde.

L'aménagement de la zone industrielle juste au sud de l'emprise a donné lieu à un diagnostic suivi d'une évaluation complémentaire (rue Léon Foucault). Les six fours de potiers découverts sont les plus anciens retrouvés à la périphérie de la ville antique d'Arras et sont datés entre -40 et -20 avant notre ère.

En 2014, un diagnostic (Panlouis 2014) a révélé des occupations datées de la Protohistoire à la période contemporaine. La période protohistorique est illustrée par un possible enclos circulaire et d'une fosse datée à la transition Bronze final / Hallstatt. Une seconde fosse arasée est attribuable au second Âge du Fer, entre la fin de La Tène ancienne et La Tène moyenne. Deux fosses suggèrent la présence d'une occupation au Bas Moyen-Âge / époque moderne. Plusieurs segments d'un fossé au parcours sinueux permettent de retracer le parcours d'une imposante tranchée de la Première Guerre mondiale traversant l'emprise selon un axe sud-est / nord-ouest.

Delmaire 1994 : DELMAIRE (R.) – Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, tome 2, 1994. p. 545-547.

Jacques, Gaillard 1998 : JACQUES (A.), GAILLARD (D.). - Duisans, le Bois d'Hattécourt. *Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais 1998*, Service régional de l'archéologie, 1999, p. 122-123, 3 fig.

Jacques et al. 1996 : JACQUES (A.), GAILLARD (D.) AND FAUTREZ (V.), HENRY (Y.), LEMAÎTRE (J.M.). - Arras, Dainville, Rocade Ouest. *Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais 1995.*, Service régional de l'archéologie, 1996, p. 65.

Panlouis 2014 : PANLOUPS E., MEURISSE-FORT M., BRUNIAUX G., DUISANS, *rue Willy Brandt, Rapport final d'opération de diagnostic*, Dainville : Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 72 p., 37 fig.

5. MÉTHODES ET TECHNIQUES ENVISAGÉES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera à réaliser des tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la

concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges. Le taux d'ouverture dans les secteurs sensibles pourra atteindre 12 % à 15 % de la superficie. En fonction du contexte et de la nature de l'aménagement, des sondages profonds en puits pourront être entrepris.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (fiches descriptives, plans, relevés, photographies...).

Rapport

A l'issue de l'opération, le rapport sera transmis par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais au Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France en huit exemplaires dont un non broché, accompagnés d'une version numérique. Le document répondra aux normes de contenu et de présentation du rapport final d'opération définies par l'arrêté du 27 septembre 2004.

Mesures de conservation préventive sur le terrain

A l'issue de l'opération de terrain, les sondages ayant livré des vestiges archéologiques significatifs seront remblayés après accord du conservateur régional de l'archéologie afin d'assurer leur bonne conservation.

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France.

6. RELATION AVEC LE SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

La Direction de l'Archéologie informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent prescripteur de l'avancée de l'opération et des découvertes réalisées.

7. MOYENS À ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 3 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	
Phase de post-fouille		Total 5 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	1
	Topographe	1



PREFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

REÇU LE

10 JUL. 2017

Direction de l'Archéologie

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE : 158390

**Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique
dans le cadre du diagnostic archéologique n° 17024.0**

**Le Préfet de Région
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 3 février 2017 et paru au recueil des actes administratifs numéro n° 36 en date du 6 février 2017, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°17024.0 ;

ARRETE

Article 1 - MANIEZ Jérôme (le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais) est désigné comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Duisans, Rue du Château parcelles OA 445, 446, 877, 924, 925.

Article 2 - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché. Il devra comporter :

• **les données administratives et techniques**

1. région, département, commune, lieu-dit ;
2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;

3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

• **la présentation des résultats scientifiques**

1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

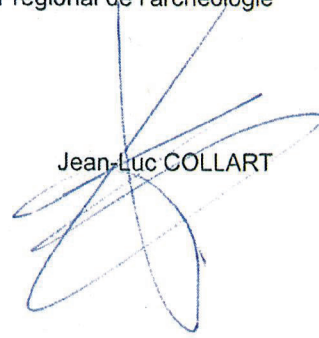
Article 3 – Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Lille, le 30 juin 2017.

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
pour le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART



DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

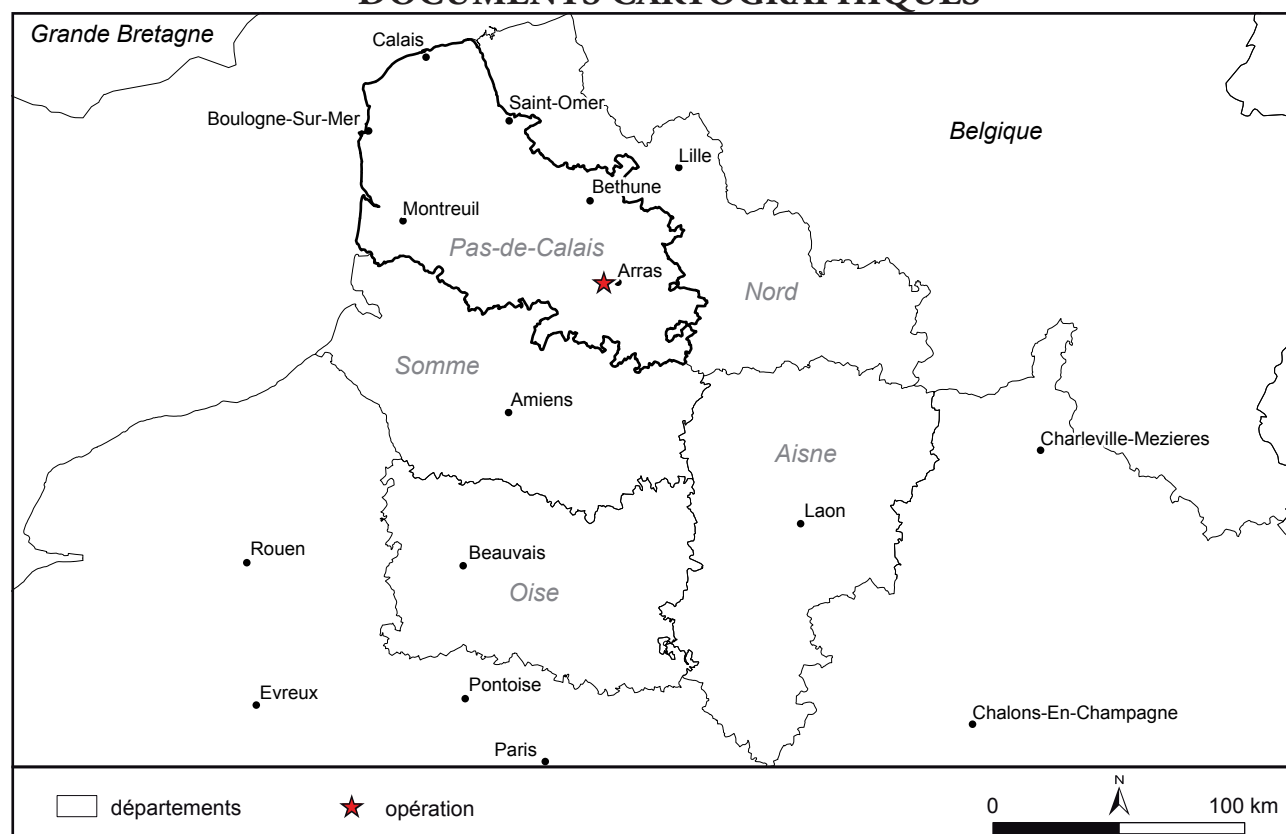


Fig. 1 : Duisans, Rue du Château, localisation régionale de la commune, L. Wilket - DA, CD 62.

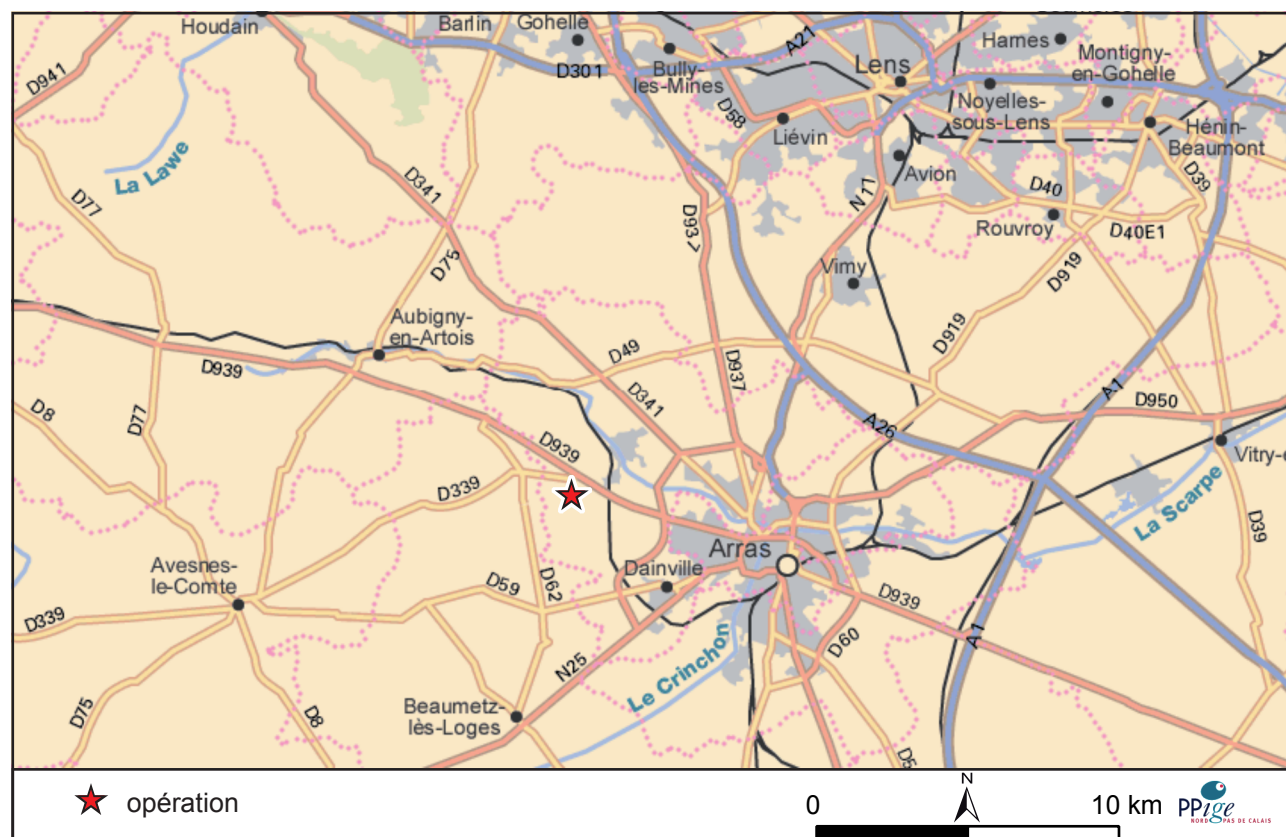


Fig. 2 : Duisans, Rue du Château, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), L. Wilket - DA, CD 62.

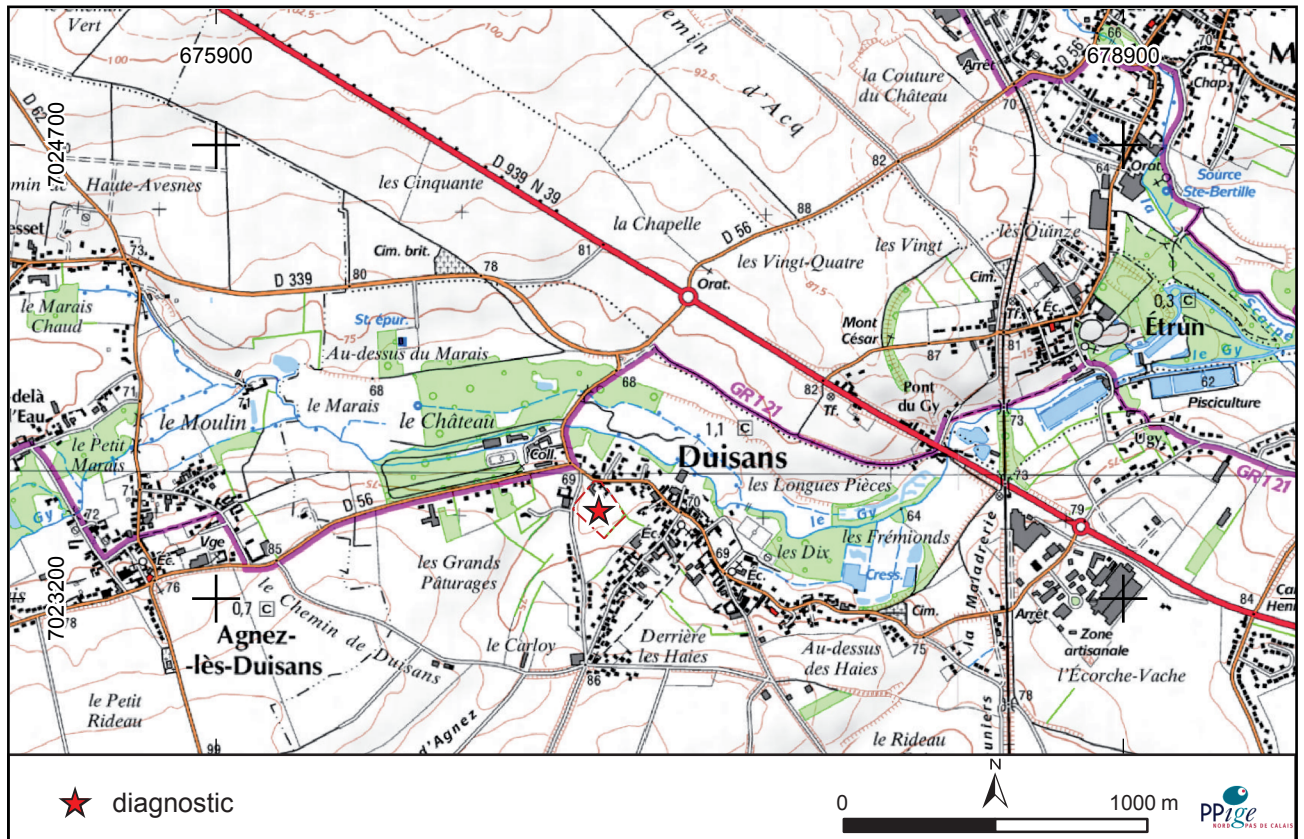


Fig. 3 : Duisans, Rue du Château, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), L. Wilket - DA, CD 62.

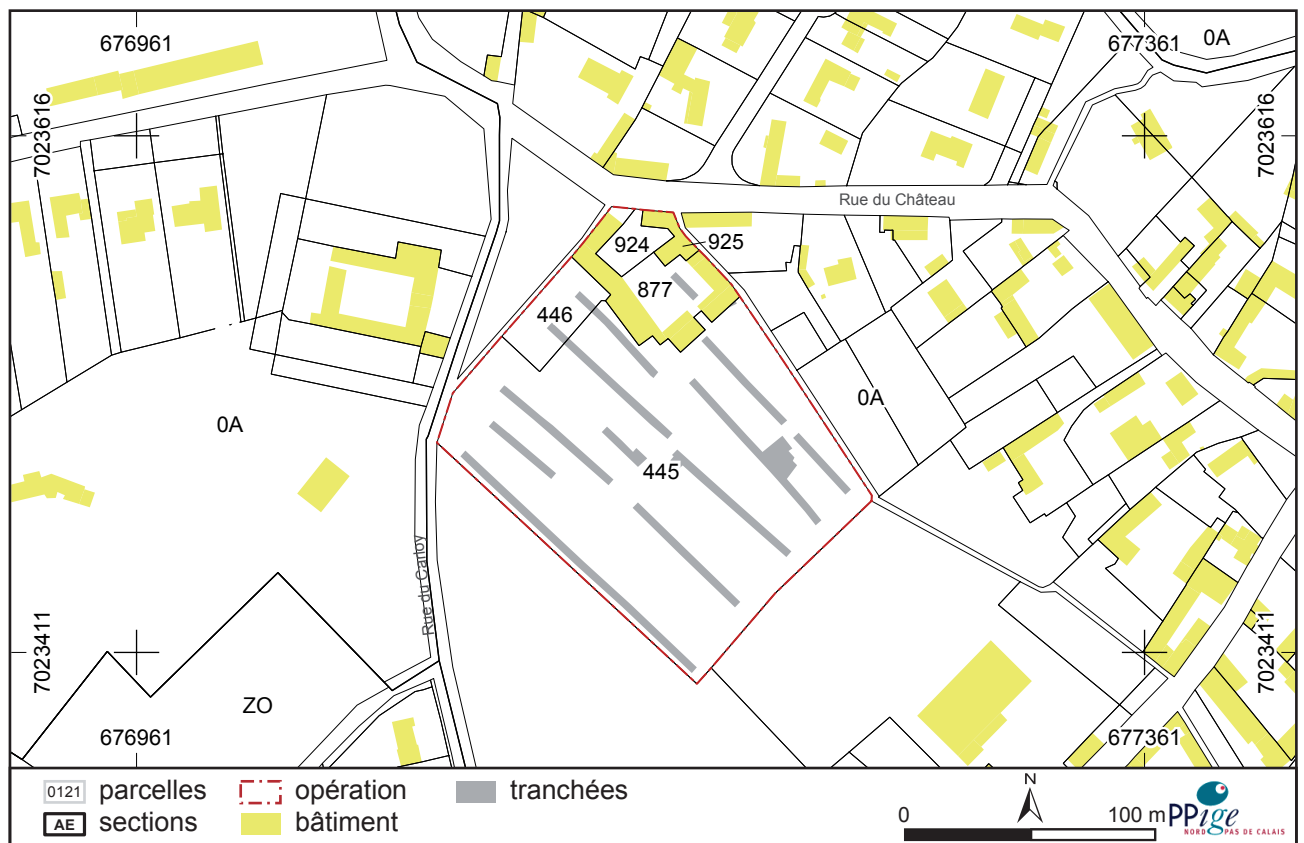


Fig. 4 : Duisans, Rue du Château, localisation du site sur le cadastre, L. Wilket - DA, CD 62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	27
1.1 Le projet d'aménagement.....	27
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	27
1.2.1 Données topographiques générales	27
1.2.2 Les observations <i>In Situ</i>	27
1.3 Contextes historique et archéologique.....	31
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	33
2.1 Les contraintes environnementales.....	33
2.2 Méthodologie	33
2.2.1 Le décapage et la fouille.....	33
2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	33
3. Description archéologique	35
4. Conclusion	38
5. Bibliographie	39
6. Table des figures	40

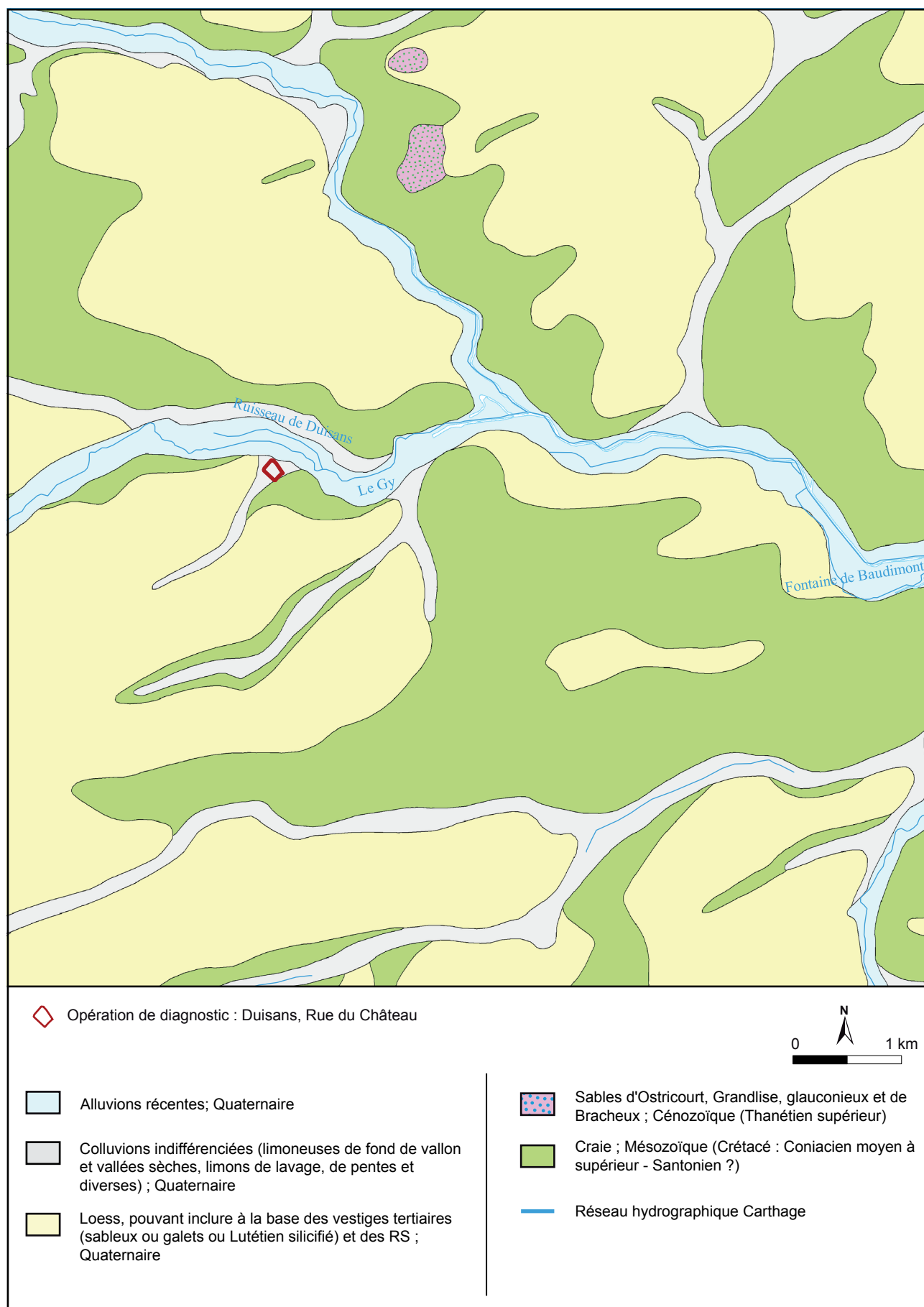


Fig. 5 : Duisans, Rue du Château, Carte sur l'environnement géologique de la fouille, L. Wilket - DA, CD 62.

Duisans, Rue du Château

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

Le projet d'aménagement concerne la création d'un lotissement de 27 parcelles à Duisans, Rue du Château sur une surface de 17 696 m².

1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)

1.2.1 Données topographiques générales

(Fig. 5, page 26)

Le diagnostic est localisé sur la commune de Duisans dans le bassin-versant de la Scarpe. Il se situe sur le versant sud de cette rivière, à environ 2,5 kilomètres à l'ouest de la confluence entre Le Gy et la Scarpe.

Le substrat mésozoïque correspond à la Craie blanche sénonienne à *Micraster leskei* (c4, Crétacé supérieur). Le substrat cénozoïque est identifié comme les Sables et grès d'Ostricourt (e2b, Landénien), se présentant sous la forme de petites buttes témoins (Chantraine et al. 1996; Delattre 1968).

Les formations superficielles correspondent à des loess pléistocènes (LP) avec au sommet un limon argilo-sableux décalcifié et à la base un limon plus sableux à granules de craie. Ces loess reposent sur l'argile à silex (LS) au contact de la craie. Les colluvions ou Limons de lavage (LV) sont présents dans les vallées sèches et proviennent principalement du remaniement des loess pléistocènes. Les alluvions récentes sont localisées dans les plaines alluviales et correspondent à des argiles et sables grisâtres, brunes ou jaunes incluant des lits de tourbe et des niveaux à grave de silex (Delattre 1968).

1.2.2 Les observations In Situ

Trois sondages ont été réalisés sur le site et ont permis d'observer sous l'horizon humifère, un niveau de colluvions d'environ 1 m d'épaisseur surmontant soit des loess soit directement les alterites (Fig. 6, page 28).

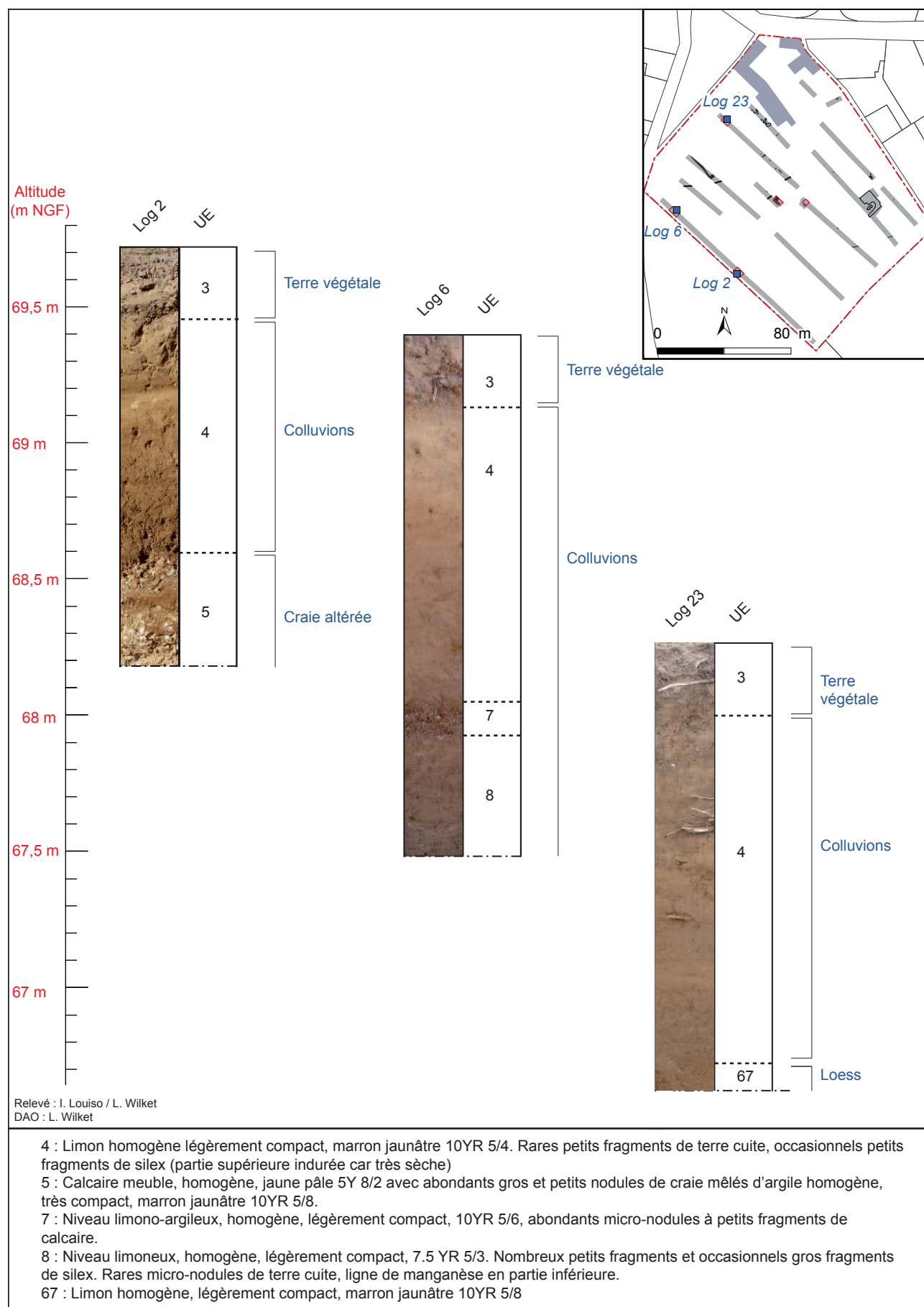
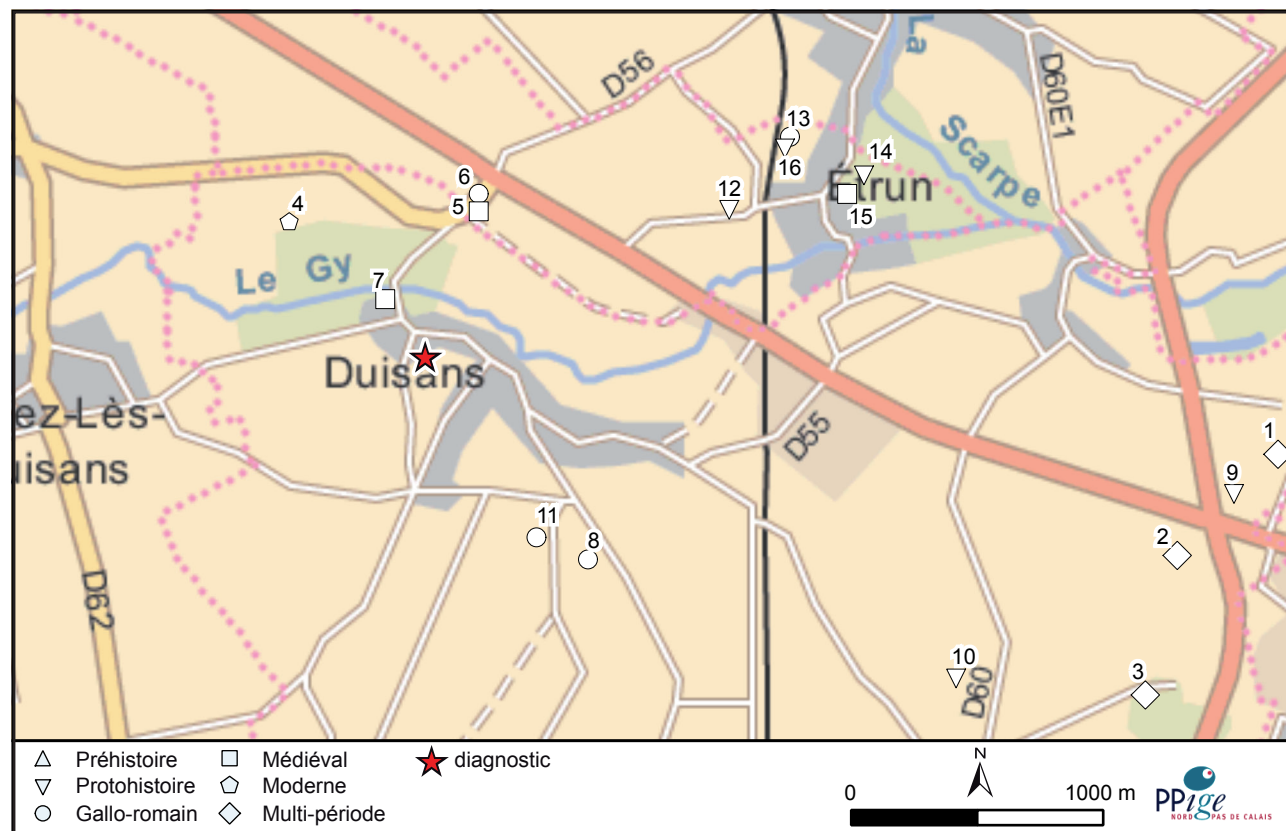


Fig. 6 : Duisans, Rue du Château, les observations géologiques *in situ*, L. Wilket - DA, CD 62.



NUMÉRO	VESTIGES	COMMUNE	LIEU	CHRONOLOGIE
1	fosse, céramique	Duisans	Rue Willy Brandt	Bronze Final
1	fosse, céramique, faune, industrie lithique	Duisans	Rue Willy Brandt	Âge du Fer
1	structure militaire, fosse, foyer, céramique, faune, objet métallique	Duisans	Rue Willy Brandt	Moyen-Âge
2	fosse, fossé, silo	Duisans	La cité	2nd Âge du Fer
2	sépulture à incinération	Duisans	La cité	2nd Âge du Fer
3	bâtiment (sur poteaux), habitat	Duisans	Le bois d'Hattecourt	2nd Âge du Fer
3	sépulture à incinération, sépulture à inhumation	Duisans	Le bois d'Hattecourt	Bas-Empire
4	14-18	Duisans	Au dessus du Marais	Période Récente
5	sépulture à incinération	Etrun	Le carrefour de la chapelle	Haut-Empire
6	fosse, fossé, occupation, silo	Etrun	Le carrefour de la Chapelle	Bas Moyen-Âge
7	château	Duisans	Rue du Château	Moyen-Âge
8	enclos, fanum	Duisans		Gallo-Romain
9	fossé, silo	Duisans	La briqueterie	Âge du Fer
10	enclos, ferme, habitat	Duisans	Le buisson d'Arnes	Âge du Fer
11	enclos, fanum B	Duisans		Gallo-Romain
12	oppidum	Etrun	Camp César	2nd Âge du Fer
13	habitat	Etrun	Les Quinze	Haut-Empire
14	enceinte	Etrun	L'évêché	2nd Âge du Fer
15	monastère	Etrun	L'évêché	Moyen-Âge
16	fossé	Etrun	Les Quinze	2nd Âge du Fer

Fig. 7 : Duisans, Rue du Château, Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur de Duisans, L. Wilket - DA, CD 62.

1.3 Contextes historique et archéologique

Plusieurs gisements ont été repérés dans les environs proches (Fig. 7, page 30).

La commune actuelle se situe dans l'antique cité des Atrébates à 3 km du chef-lieu de cité Nemetacum. Au sud de la commune de Duisans, un vaste site cultuel a été mis au jour par prospections aérienne et pedestre. Il est bordé par un habitat daté par le mobilier de la fin de La Tène et du début de l'Empire (sites 8 et 11). Les vestiges les plus proches de l'opération sont le château dont l'origine remonte au XV^e s. (site 7) et une occupation du Bas Moyen Âge au carrefour de la chapelle (site 6). Les autres découvertes sur la commune sont situées à plus d'un km du site.



Fig. 8 : Duisans, Rue du Château, vues du site et des pommiers à préserver, I. Louiso - DA, CD 62

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

2.1 Les contraintes environnementales

La seule contrainte de cette opération était de préserver les pommiers centenaires qui sont intégrés au futur aménagement (Fig. 8, page 32) et (Fig. 9, page 34).

2.2 Méthodologie

2.2.1 Le décapage et la fouille

L'opération s'est déroulée les 5 et 6 juillet 2017 avec une équipe de 3 personnes dont le responsable d'opération, le topographe et un technicien. Elle a nécessité 6 jours/homme. 1 pelle hydraulique de 21 tonnes équipée d'un godet de curage de 3 m de large a réalisé 12 tranchées totalisant 2094 m² d'ouverture soit 11,8 % de l'emprise totale. Les tranchées, sondages et structures ont été relevés à l'aide d'un GPS centimétrique et figurent dans ce rapport dans le système de projection Lambert 93. Toutes les unités d'enregistrement sont répertoriées au sein d'un cahier. La description des couleurs des niveaux archéologiques et géologiques est basée sur le code Munsell, norme principalement utilisée en géologie.

2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Le mobilier archéologique a été inventorié et reconditionné. Ils sont conservés au Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

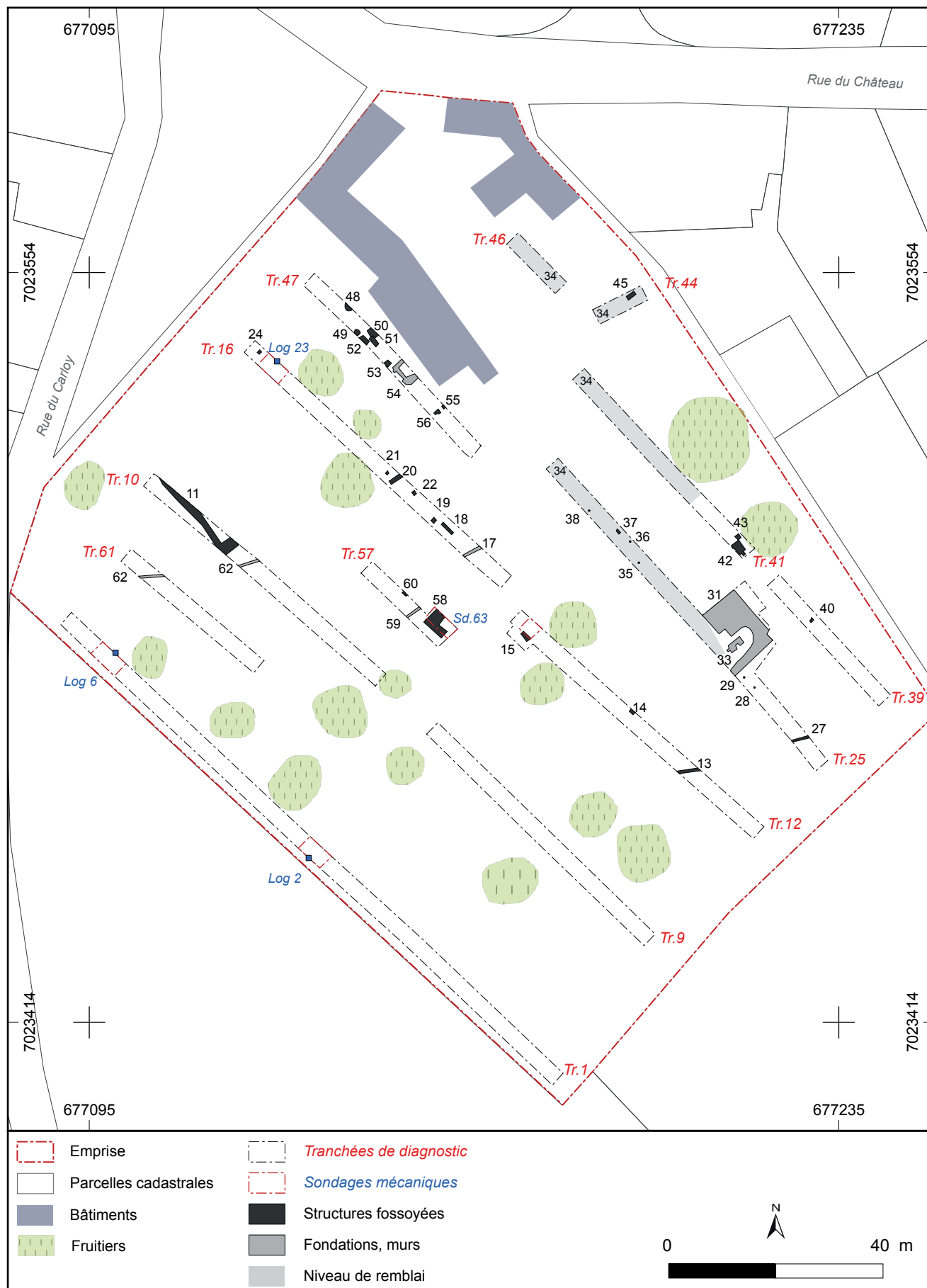


Fig. 9 : Duisans, Rue du Château, plan général, L. Wilket - DA, CD 62

3. Description archéologique

Le diagnostic a permis de mettre au jour des vestiges de la Première Guerre mondiale. Il s'agit essentiellement de fosses dépotoirs contenant divers flacons alimentaires, des restes de chevaux et de nombreux objets métalliques, notamment des éléments de téléphones de campagne. Ces fosses sont liées à l'occupation de la ferme par les forces britanniques (Fig. 10, page 35), (Fig. 11, page 36) et (Fig. 12, page 37). D'autres structures plus récentes correspondent à des aménagement de la ferme (fondations légères, épandages de matériaux, etc.) (Fig. 9, page 32).

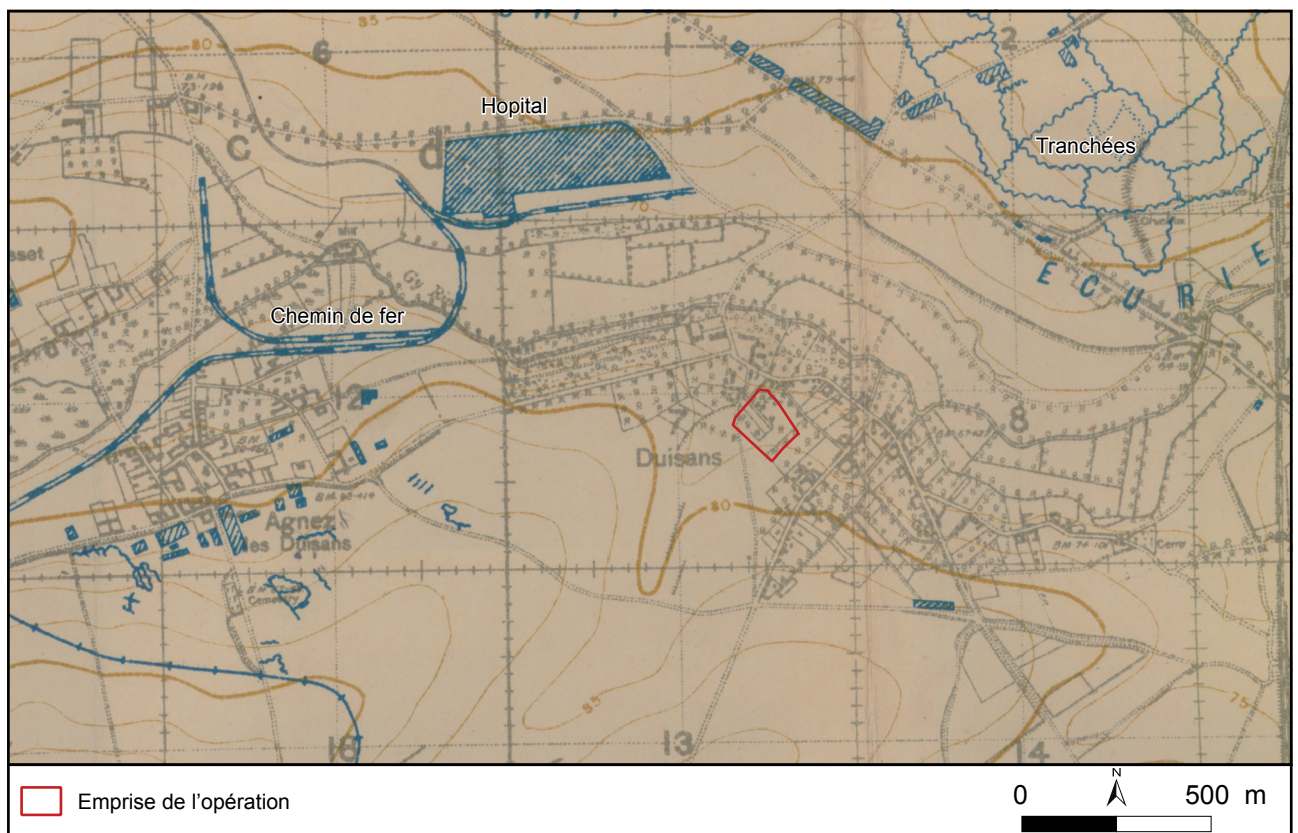


Fig. 10 : Duisans, Rue du Château, Extrait de la carte au 1:20000 de France - Sheet 51C NE - McMaster University - Trenches revised from information received to 12-6-18, L. Wilket - DA, CD 62



Fig. 11 : Duisans, Rue du Château, vue des structures 49, 50 et 51, cliché L. Wilket - DA, CD 62



Fig. 12 : Duisans, Rue du Château, vue d'éléments métalliques provenant d'un téléphone de campagne, cliché I. Louiso - DA, CD 62

4. Conclusion

L'opération de diagnostic qui a eu lieu rue du Château à Duisans n'a révélé que des vestiges liés à la Première Guerre mondiale. Il s'agit pour l'essentiel de fosses dépotoirs associées à l'occupation de la ferme par les forces britanniques à quelques centaines de mètres du l'hôpital militaire situé au nord de la commune.

5. Bibliographie

Chantraine et al. 1996

CHANTRAINE J., AUTRAN A., CAVELIER C., ALABOUVETTE B., BARFÉTY J., CECCA F., CLOZIER L., DEBRAND-PASSARD S., DUBREUILH J., FEYBESSE J., GUENNOC P., LEDRU P., ROSSI P. et TERNET Y., Carte géologique de la France au millionième, Orléans : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Delattre 1968

DELATTRE (C.), Carte géologique de la France au 1/50 000, feuille d'Arras, [carte], Orléans : BRGM

Delmaire 1994

DELMAIRE (R.) dir., Le Pas-de-Calais : 62/2, coll. Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 1994, p. 545-547.

Jacques, Gaillard 1998

JACQUES (A.), GAILLARD (D.), *Duisans, le Bois d'Hattecourt*. Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais 1998, Service régional de l'archéologie, 1999, p. 122-123, 3 fig.

Jacques et al. 1996

JACQUES (A.), GAILLARD (D.) et FAUTREZ (V.), HENRY (Y.), LEMAÎTRE (J.M.), *Arras, Dainville, Rocade Ouest*, Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais 1995, Service régional de l'archéologie, 1996, p. 65.

Panloups 2014

PANLOUPS (E.), MEURISSE-FORT (M.), BRUNIAUX (G.), *Duisans, rue Willy Brandt*, Rapport final d'opération de diagnostic, Dainville : Centre départemental d'archéologie du Pas de Calais, Dainville, 72 p., 37 fig.

6. Table des figures

<i>Fig. 1, localisation régionale de la commune, L. Wilket - DA, CD 62.</i>	22
<i>Fig. 2, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), L. Wilket - DA, CD 62.</i>	22
<i>Fig. 3, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), L. Wilket - DA, CD 62.</i>	23
<i>Fig. 4, localisation du site sur le cadastre, L. Wilket - DA, CD 62.</i>	23
<i>Fig. 5, Carte sur l'environnement géologique de la fouille, L. Wilket - DA, CD 62.</i>	26
<i>Fig. 6, les observations géologiques in situ, L. Wilket - DA, CD 62.</i>	28
<i>Fig. 7, Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur de Duisans, L. Wilket - DA, CD 62.</i>	30
<i>Fig. 8, vues du site et des pommiers à préserver, I. Louiso - DA, CD 62</i>	32
<i>Fig. 9, plan général, L. Wilket - DA, CD 62</i>	34
<i>Fig. 10, Extrait de la carte au 1:20000 de France - Sheet 51C NE - McMaster University - Trenches revised from information received to 12-6-18, L. Wilket - DA, CD 62</i>	35
<i>Fig. 11, vue des structures 49, 50 et 51, cliché L. Wilket - DA, CD 62</i>	36
<i>Fig. 12, vue d'éléments métalliques provenant d'un téléphone de campagne, cliché I. Louiso - DA, CD 62</i>	37

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement.....	42
2. Inventaire du mobilier.....	44
3. Inventaire de la documentation.....	45

1. Inventaire des unités d'enregistrement

NUMÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UEs LIÉES
1	tranchée	tranchée de diagnostic	
2	sondage	sondage géologie (log)	
3	niveau	naturel terre végétale	sur: 4
4	niveau	colluvion	sous: 3 - sur: 5, 7
5	niveau	géoarchéologie	sous: 4
6	sondage	sondage géologie (log)	
7	niveau	géoarchéologie	sous: 4 - sur: 8
8	niveau	colluvion	sous: 7
9	tranchée	tranchée de diagnostic	
10	tranchée	tranchée de diagnostic	
11	structure	fossé	
12	tranchée	tranchée de diagnostic	
13	structure	fosse	
14	structure	fosse	
15	structure	fosse	contient + est sous: 64
16	tranchée	tranchée de diagnostic	
17	structure	mur fondation	
18	structure	fossé	
19	structure	fosse	
20	structure	fosse	
21	structure	fosse	
22	structure	fosse	
23	sondage	sondage géologie (log)	
24	structure	fosse	contient + est sous: 65
25	tranchée	tranchée de diagnostic	
26	structure	fosse	
27	structure	fossé	
28	structure	poteau	
29	structure	poteau	
30	tranchée	tranchée de diagnostic	
31	ensemble	bâtiment	
32	structure	fosse	
33	structure	fosse	
34	ensemble		
35	structure	poteau	
36	structure	poteau	
37	structure	fosse	
38	structure	poteau	
39	tranchée	tranchée de diagnostic	
40	structure	poteau	
41	tranchée	tranchée de diagnostic	
42	structure	fosse	
43	structure	fosse	
44	tranchée	tranchée de diagnostic	
45	structure	fosse	

NUMÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UEs LIÉES
46	tranchée	tranchée de diagnostic	
47	tranchée	tranchée de diagnostic	
48	structure	fosse	
49	structure	fosse	
50	structure	fosse	
51	structure	fosse	
52	structure	fosse	
53	structure	fosse	
54	structure	mur fondation	
55	structure	fosse	
56	structure	fosse	
57	tranchée	tranchée de diagnostic	
58	structure	fosse	contient: 66 - contient + est sous: 63
59	structure	mur fondation	
60	structure	fosse	
61	tranchée	tranchée de diagnostic	
62	structure	mur	
63	niveau	comblement	appartient à + est sur: 58
64	niveau	comblement	appartient à + est sur: 15
65	niveau	comblement	appartient à + est sur: 24
66	sondage	coupe	appartient à: 58
67	niveau	géoarchéologie	

2. Inventaire du mobilier

IDENTIFIANT	DÉTERMINATION	NOMBRE D'ÉLÉMENTS	POIDS (g)	PARCELLE DE DÉCOUVERTE	CHRONOLOGIE
158390_141_65_None	terre cuite / céramique / flacon	1	187g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine
158390_152_65_None	verre / verre autre / bouteille	1	621g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine
158390_152_65_None	verre / verre autre / bouteille	1	551g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine
158390_152_65_None	verre / verre autre / gobelet	1	66g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine
158390_152_65_None	verre / verre autre / bouteille	1	776g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine
158390_152_65_None	verre / verre autre / flacon de parfum	1	85g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine
158390_152_65_None	verre / verre autre / flacon	1	145g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine
158390_152_65_None	verre / verre autre / grand flacon	1	421g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine
158390_152_65_None	verre / verre autre / flacon	1	73g	0A-446	Période Récente, Époque Contemporaine

3. Inventaire de la documentation

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158390_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de prescription,	papier	A4	5
158390_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, acceptation du projet,	papier	A4	
158390_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de désignation,	papier	A4	2
158390_211_0_4	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	1
158390_211_0_5	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification de non prescription,	papier	A4	1
158390_211_0_6	Administratif, Arrêtés et PSTI, acceptation du projet,	papier	A4	1
158390_213_0_1	Administratif, Documentation aménageur,	papier		
158390_215_0_1	Administratif, DICT,		A4	
158390_216_0_1	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité,	papier	A4	19
158390_221_0_1	Terrain & Post-fouille, Carnet de terrain, Répertoire UE,	papier	A4	2
158390_222_0_1	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, LOG UE 2 et 6 et description LOG UE 23	calque végétal	A4	1
158390_222_0_4	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, logs	numérique	pdf	1
158390_222_2_2	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, LOG UE 1	numérique	ai	1
158390_222_6_3	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, LOG UE 6	numérique	ai	1
158390_224_0_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_10	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_11	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_12	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_13	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_14	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_15	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_16	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_17	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_18	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_19	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_20	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_21	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_22	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_23	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_24	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_25	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158390_224_0_26	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_27	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_28	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_29	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_30	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_31	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_32	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_33	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_34	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_39	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_40	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_58	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 26, 27	numérique	jpeg	1
158390_224_0_59	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 26, 27	numérique	jpeg	1
158390_224_0_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_74	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 42, 43	numérique	jpeg	1
158390_224_0_77	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 49, 50	numérique	jpeg	1
158390_224_0_78	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 50, 51, 52	numérique	jpeg	1
158390_224_0_79	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 49, 50, 51, 52	numérique	jpeg	1
158390_224_0_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_0_83	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 55, 56	numérique	jpeg	1
158390_224_0_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158390_224_13_41	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 13	numérique	jpeg	1
158390_224_14_42	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 14	numérique	jpeg	1
158390_224_15_43	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 15	numérique	jpeg	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158390_224_15_44	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue de détail; orientation vers le Sud-Ouest; sujet mobilier - UE : 15	numérique	jpeg	1
158390_224_15_45	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue de détail; orientation vers le Sud-Ouest; sujet mobilier - UE : 15	numérique	jpeg	1
158390_224_15_46	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 15	numérique	jpeg	1
158390_224_15_47	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 15	numérique	jpeg	1
158390_224_18_48	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 18	numérique	jpeg	1
158390_224_18_49	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 18	numérique	jpeg	1
158390_224_19_50	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 19	numérique	jpeg	1
158390_224_2_35	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet géoarchéologie - UE : 2	numérique	jpeg	1
158390_224_2_36	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet géoarchéologie - UE : 2	numérique	jpeg	1
158390_224_20_52	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 20	numérique	jpeg	1
158390_224_21_53	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 21	numérique	jpeg	1
158390_224_22_51	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 22	numérique	jpeg	1
158390_224_23_54	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet géoarchéologie - UE : 23	numérique	jpeg	1
158390_224_23_55	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet géoarchéologie - UE : 23	numérique	jpeg	1
158390_224_24_56	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 24	numérique	jpeg	1
158390_224_24_57	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue de détail; orientation indéterminée; sujet mobilier - UE : 24	numérique	jpeg	1
158390_224_28_60	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 28	numérique	jpeg	1
158390_224_29_61	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 29	numérique	jpeg	1
158390_224_30_62	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 30	numérique	jpeg	1
158390_224_30_63	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 30	numérique	jpeg	1
158390_224_30_64	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 30	numérique	jpeg	1
158390_224_30_65	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 30	numérique	jpeg	1
158390_224_30_66	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 30	numérique	jpeg	1
158390_224_32_68	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 32	numérique	jpeg	1
158390_224_33_67	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 33	numérique	jpeg	1
158390_224_35_69	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 35	numérique	jpeg	1
158390_224_36_70	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 36	numérique	jpeg	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158390_224_37_71	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 37	numérique	jpeg	1
158390_224_38_72	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 38	numérique	jpeg	1
158390_224_40_73	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 40	numérique	jpeg	1
158390_224_45_75	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 45	numérique	jpeg	1
158390_224_48_76	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 48	numérique	jpeg	1
158390_224_50_81	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue de détail; orientation indéterminée; sujet mobilier - UE : 50	numérique	jpeg	1
158390_224_53_80	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 53	numérique	jpeg	1
158390_224_54_82	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 54	numérique	jpeg	1
158390_224_58_84	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_88	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Mobilier, vue de détail; orientation indéterminée; sujet mobilier - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_89	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_90	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_91	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_92	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_93	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_94	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_95	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_58_96	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Ouest; sujet structure - UE : 58	numérique	jpeg	1
158390_224_59_85	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 59	numérique	jpeg	1
158390_224_6_37	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet géoarchéologie - UE : 6	numérique	jpeg	1
158390_224_6_38	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet géoarchéologie - UE : 6	numérique	jpeg	1
158390_224_60_86	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 60	numérique	jpeg	1
158390_224_62_87	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 62	numérique	jpeg	1
158390_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, données brutes sig	numérique	sqlite	1
158390_225_0_10	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte 1918 géoref	numérique	ai	1
158390_225_0_11	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie,	numérique	ai	1
158390_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, données brutes topo	numérique	ssf	1
158390_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire 25000e	numérique	ai	1
158390_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire 250000e	numérique	ai	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158390_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire 2500000e	numérique	ai	1
158390_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire cadastre	numérique	ai	1
158390_225_0_7	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte contexte	numérique	ai	1
158390_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan général	numérique	ai	1
158390_225_0_9	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, plan général	numérique	pdf	1
158390_231_0_1	Inventaire, US et relations,	numérique	csv	1
158390_232_0_1	Inventaire, Mobilier,	numérique	csv	1
158390_233_0_1	Inventaire, Documents,	numérique	csv	1
158390_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération,	papier	A4	1

MANIEZ (J.), LOUIISO (I.), WILKET (L.)

Duisans, Rue du Château

Rapport final d'opération de diagnostic, éd. Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2017, 52 p., 12 fig.

Résumé

Le projet de création de logements, rue du Château à Duisans a conduit le Service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic sur la totalité du projet. Cette opération a été menée les 5 et 6 juillet 2017 par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la direction de Jérôme Maniez. Le diagnostic a permis de mettre au jour des fosses dépotoirs liées à l'occupation de la ferme par les britanniques durant la Première Guerre mondiale.

Thésaurus

Première Guerre mondiale, Pas-de-Calais, Duisans, dépotoirs, diagnostic

Le Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 52

Nombre de figures : 12